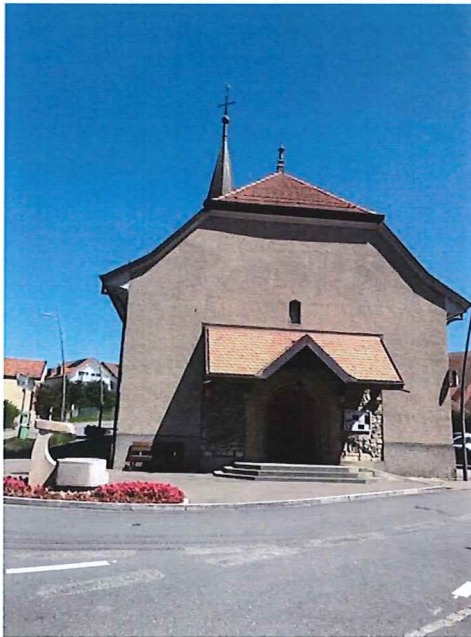




Le Radze-buli

Message de la Municipalité



Chaque naissance est un événement qui marque son entourage et chaque nouveauté provoque la curiosité ; c'est donc naturellement, avec bonheur, que nous vous annonçons la naissance du journal communal « Le Radze-buli » et levons le voile sur cette toute première édition.

Comme un nouveau-né, nous sommes certains que ce trimestriel va évoluer au fil des parutions, peut-être avec quelques erreurs de jeunesse par-ci, ou quelques arrivées tardives par-là, mais les membres de la Municipalité et le personnel communal feront de leur mieux pour que leur protégé atteigne en toute quiétude sa maturité.

Pour que cela arrive, nous aurons aussi besoin de votre soutien, vos talents rédactionnels, photographiques ou artistiques. Ce journal vous appartient et vos suggestions seront toujours les bienvenues.

Dans un premier temps, nous avons prévu 4 éditions par année. Vous y trouverez entre autres les annonces de la Municipalité, les informations du Conseil communal, les récits d'événements passés et l'annonce des futures manifestations, et un peu plus tard, des reportages sur notre village et ses habitants.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Yves Thévoz, Syndic

Vacances d'été 2019

Auberge La Balance – Fermée du 27 juillet au 19 août inclus

Bibliothèque de Daillens – Fermée du 15 juillet au 16 août avec une ouverture tous les 10 jours, soit le :
17 juillet de 11h30 - 16h ; 26 juillet de 15h30-18h ;
3 août de 10h-12h ; 5 août de 15h30-19h ; 14 août de 11h30-16h

L'Administration communale sera fermée du 22 juillet au 4 août pour les vacances d'été.

Administration communale
Rue Jean Villard-Gilles 3
1306 Daillens
Greffes : 021/862 91 20
Contrôle Habitants : 021/862 91 21
Bourse : 021/862 91 12

Horaires :
Lundi de 16h00 à 19h00
Mardi sur rendez-vous
Jeudi de 9h00 à 13h00

Déchetterie

Lundi de 9h30 à 11h30

Mercredi de 16h00 à 18h30 **uniquement durant la période de l'heure d'été**

Samedi de 9h00 à 12h00

Merci de ne pas mettre des sacs de plus de 60L dans les containers enterrés !
Des poubelles et des sachets pour les déjections canines sont disponibles en plusieurs endroits de la commune, merci d'en faire bon usage, par respect pour les autres usagers du domaine public !

Tonte des gazons et travaux bruyants

Horaire à respecter !



Du lundi au vendredi :

de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Dimanche et jours fériés : Interdit

Emondage des haies et élagage des arbres

Délai au 31 juillet 2019

Nous vous rappelons **qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués** selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- à la limite de la propriété
- à une hauteur maximale de 0.60m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

Elagages des arbres :

- au bord des chaussées : à 5m de hauteur et 1m à l'extérieur.
- au bord des trottoirs : à 2.5m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **dernier délai au 31 juillet 2019**, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité.

Taxe déchets pour étudiants

En application du Règlement communal sur la gestion des déchets (directive municipale N° 2), les habitants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe de 50 %, à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée au bureau communal **avant le 30 septembre 2019**. Passée cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis chaque année.

Travaux de réfection de la chaussée Route de Cossonay-Gare

Dans le courant de l'été, d'importants travaux de réfection de la chaussée seront entrepris à la Route de Cossonay-Gare.

La circulation sera alternée au moyen de feux de signalisation et sera totalement fermée durant une semaine du 14 au 18 octobre 2019 (ou selon la météo du 21 au 25 octobre 2019) pour la pose du tapis définitif.



**ATTENTION
TRAVAUX**

Nous remercions les usagers de se conformer à la signalisation qui sera mise en place lors de ces travaux.

Résultats Radar

La Police Cantonale effectue ponctuellement des contrôles radar sur notre commune, voici les résultats des derniers contrôles.

- 20.10.2018 – Route de Bettens entre 10h55 et 12 :40 – 176 véhicules contrôlés- 16 conducteurs dénoncés
- 21.02.2019 – Route de Cossonay-Gare entre 6h20 et 7h20 – 117 véhicules contrôlés- 0 conducteurs dénoncés

Venoge Festival 2019

Afin de soutenir le 25^{ème} Venoge festival qui se déroulera du 21 au 25 août 2019 à Penthaz, la Commune de Dailens vous propose des billets à prix préférentiel.

10 billets par jour seront mis en vente le lundi 1^{er} juillet 2019 de 16h00 à 19h00 à l'administration communale au prix de CHF 49.00/billet.

- Paiement en espèces, pas de machine pour les cartes
- 2 billets maximum par ménage pour l'une et/ou l'autre des soirées
- Pas de réservation possible, les premiers arrivés seront les premiers servis.



<https://www.venogefestival.ch>

Arbres pour les enfants nés en 2017

Samedi 6 avril, les 19 enfants nés à Dailens en 2017 et leurs parents étaient conviés à la place de jeux du village pour une cérémonie particulière : la plantation d'un arbre en leur honneur ! La Municipalité a en effet décidé de désormais planter chaque année un arbre pour les enfants nés dans la commune, afin de renforcer leurs liens avec notre village et leur permettre de suivre au fil des années l'évolution du tronc, des branches et du feuillage qui grandiront avec eux. Longue vie à cette nouvelle tradition daillenaïse et à celles et ceux qu'elle célèbre !



Laurent Gilliéron – Un daillenaïse primé dans le monde la photo de presse

Lauréat du Swiss Press Photo 2019– catégorie sport, Laurent Gilliéron fait résonner le nom de notre village dans notre région, notre pays et même au-delà de nos frontières.

Photographe professionnel, il travaille auprès de l'agence Keystone-ATS depuis 20 ans en tant que chef photographe adjoint. Sa profession l'a mené à couvrir des événements mondialement connus comme le Forum de Davos, les Jeux olympiques, l'Euro et la Coupe du Monde de football mais aussi des rencontres entre chefs politiques, cependant son quotidien se déroule le plus souvent en Suisse.

C'est dans le cadre de sa profession de photojournaliste que Laurent Gilliéron a suivi l'équipe nationale Suisse de football lors de la dernière coupe du monde en Russie, où il a photographié entre-autre ce moment.

Le 22 juin 2018, la Suisse l'emporte contre la Serbie lors de ce grand événement.

L'aigle à deux têtes, symbole du drapeau albanais, donne plus à parler que la victoire. Le Suisse Granit Xhaka fait le geste après le 1:1, Xherdan Shaqiri double le signe après le 2:1. Le geste des deux doubles nationaux est ressenti comme une provocation par leur adversaire. La Fédération de football, la FIFA, les punira d'une amende de 10 000 francs chacun.



Copyright (Keystone/Laurent Gilliéron)

Tir à l'arbalète 2019



Comme chaque année, notre village s'est animé lors du premier weekend de mai grâce au tir à l'arbalète. Ce sont 74 enfants âgés de 5 à 15 ans (un record !) qui ont joué les Guillaume Tell l'espace d'une matinée. Leurs parents et les autres adultes du village ont pris le relais l'après-midi, dans un hangar les protégeant d'un frimas inhabituel pour la saison. Le traditionnel « souper bolo » du samedi soir a eu également un joli succès, et les enfants ont pu renouer dimanche après-midi avec une vieille tradition du village : la « quête aux œufs et au beurre » pour la préparation d'une omelette géante.

Une belle cuvée du tir à l'arbalète donc, rendue possible par le travail du comité des jeunes et de la société de jeunesse, que nous remercions chaleureusement !

Résultats :

Filles

1. Alessia Masullo
2. Bérénice Busigny
3. Alicia Fontanella

Garçons

1. Léni Marchand
2. Yann Girod
3. Evan Sieber



Résultats des adultes qui se sont également mesurés au tir à l'arbalète :

Reine 2019
avec 141 points Fabienne Püntener

Roi 2019
avec 139 points Arnaud Magnenat

Ci-contre : le comité des enfants
organisateur de l'édition 2019



Fête villageoise de Daillens

Voilà qui est désormais devenu une tradition : tous les deux ans, à l'approche de l'été, le village de Daillens s'anime tout au long d'un week-end au rythme de la fête villageoise concoctée par un comité de bénévoles en collaboration avec les sociétés locales.

En 2019, les festivités se dérouleront les **14 et 15 juin**, avec un programme éclectique qui devrait faire le bonheur des habitants de toute la région.

Cette année une grande nouveauté : la venue des forains et de leurs manèges enchantés ! (autos-tamponneuses, carrousel pour les plus petits et tir à la carabine pour les plus grands). Plusieurs 1/4 heure gratuits seront généreusement offerts par les sponsors de notre fête.



Début des réjouissances vendredi 14 juin dès 17h avec l'ouverture de la buvette et de la cuisine. A 18h « Spritz de la grève » offert à toutes les femmes, à siroter en écoutant un concert de "l'Ecole de musique". Place ensuite à 19h à une boum pour les enfants des écoles, qui s'ouvrira dès 20h à leurs parents et à toute personne ayant envie de se trémousser sur des rythmes endiablés ! Le bar à cocktails tenu par la société de Jeunesse permettra quant à lui de se désaltérer après avoir enflammé la piste de danse.



Samedi matin 15 juin dès 9h ouverture de la vente deuxième main qui animera l'espace autour de la cour d'école (épicerie de la fête) jusqu'à 13h. Il est possible de s'inscrire en tant qu'exposant jusqu'au 7 juin, via un mail à l'adresse croqucarotte@hotmail.com (Prix : 10.-).

La buvette sera ouverte dès 8h et il sera possible de manger une pizza, des frites, un tartare de bœuf, un hot-dog, une raclette ou encore une saucisse à partir de 11h. La fin de matinée sera également agrémentée par un concert de la fanfare l'Echo de la Molombe Penthalaz-Daillens, à 11h.

A 12h30, la boulangerie P. Clément présentera une surprise sous forme de douceur géante offerte à tous !

L'après-midi à 13h30, en famille ou entre amis, partez à la découverte des « Trésors de Daillens », 7 ateliers découvertes préparés et animés par les artistes et artisans de notre village. Inscriptions obligatoires par mail à l'adresse villard.caroline@gmail.com (8 personnes max. par groupe).

Dès 17h, un concours de dégustation de vins et de sirops sera organisé par le Salon des vins des Côtes de l'Orbe et à 18h démonstration de « Zumba kids ».

La fin de la soirée sera également musicale, avec un bal animé par le célèbre Brice dès 21h00.

Au vu de ce programme alléchant, nous espérons vous voir nombreux les 14 et 15 juin prochains au pays des Radze-buli !

Renseignements supplémentaires : Facebook [@FeteVillageoiseDaillens](#)

Conseil communal

Le Conseil communal en quelques mots. Il est composé de 45 personnes élues par la population, pour une durée de cinq ans. Il se réunit quatre à six fois par année, selon les dossiers à traiter : changements de lois communales, règlements communaux ou intercommunaux, préavis pour des investissements complémentaires au budget communal, comptes et budgets de la commune, etc.

Pour chaque sujet, une commission ad hoc est nommée par le bureau du Conseil. Elle se réunit une ou plusieurs fois avec le représentant de la Municipalité concerné puis rédige un rapport afin que le Conseil puisse se déterminer.

Des commissions permanentes sont également élues, comme la Commission des finances et la Commission de gestion qui, par leur vigilance, contribuent au maintien de la bonne santé financière de la commune.

Le Bureau du Conseil est également élu chaque année. Outre le bon fonctionnement de l'assemblée, il est en charge de l'organisation et du dépouillement des votations et élections communales, cantonales et fédérales, dans la commune.

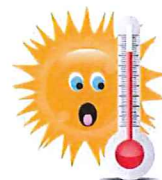
Les séances du Conseil communal sont publiques et chacune, chacun est invité(e) à assister une fois ou l'autre à ses débats : une telle immersion constitue sans doute un excellent moyen de s'initier au fonctionnement de nos institutions et, pourquoi pas, une motivation pour s'inscrire sur les listes électorales lors de la prochaine échéance.

Frédéric Burnand, président

*Prochaine séance du Conseil communal,
lundi 17 juin 2019 à 20h00*

Plan canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors

Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

Boire régulièrement... manger léger

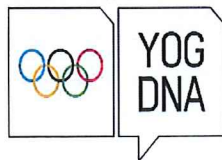
- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

En présence de signaux d'alerte

- appeler le médecin traitant,
- s'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133
- en cas d'urgence vitale appeler le 144

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

LAUSANNE
2020
Youth Olympic Games



Chaque commune du Canton est invitée à venir prendre possession d'un drapeau des JOJ 2020 et doit désigner deux élèves âgés entre 12 et 14 ans, si possible une fille et un garçon.

Giulia Biancaniello et Nathan Agier ont été tirés au sort et ont accepté leur mission. Ils représenteront notre village, avec le drapeau communal, le 19 septembre 2019 au Stade Pierre de Coubertin.

Salle Jean Villard-Gilles

Nous vous informons que la gestion de la location de la salle Jean Villard-Gilles a été modifiée. Désormais c'est une entreprise privée qui en a la gestion.

- 1 seule location par week-end
- État des lieux avec l'entreprise de nettoyage le vendredi (avant la manifestation) et le lundi (après la manifestation).
- Au besoin, le nettoyage sera effectué par l'entreprise et facturé au locataire

Pour les réservations, s'adresser au Contrôles des Habitants au 021/862.92.21

AGENDA

14-15 juin 2019	Fête au village
24 août 2019	Tournoi de pétanque
12 octobre 2019	Bal - Jeunesse
19 octobre 2019	Loto - Echo Molombe
1-2 novembre 2019	Salon des vins des Côtes de l'Orbe
23 novembre 2019	Repas loisirs FC Venoge
1 ^{er} décembre 2019	Concert Amis Gros de Vaud

Faites vivre le Radze-buli !

Une envie de partager vos écrits, vos poèmes, vos humeurs ? Un(e) ami(e) daillennais(e) ou un(e) voisin(e) qui mérite que l'on s'intéresse à lui/elle ?

Utilisez le journal de votre commune en écrivant à administration@daillens.ch avant la fin du délai pour publication.

Fête nationale 2019



Cette année la fête commune du 1er Août de Daillens, Penthaz et Penthalaz aura lieu dans notre village.

Les festivités se dérouleront dans le bas du village, direction Eclépens, et plus d'informations - notamment sur le programme - vous parviendront prochainement.

Nous nous réjouissons de vous retrouver toutes et tous à cette occasion !

Impressum

Editeur : Commune de Daillens

Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA

Rédaction : Valérie Meyer

Prochaine parution : Mi-septembre

Délai pour publication : 27 août 2019

Site internet : www.daillens.ch

E-mail : administration@daillens.ch